AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (15)ItemJean-Baptiste André Godin à Eugène André, 31 janvier 1875

Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 31 janvier 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (15)
Collation1 p. (471r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 31 janvier 1875, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48019

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>1 février 1875</u>
Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)
Destinataire<u>André, Eugène (1836-)</u>
Lieu de destinationGuise (Aisne)

Description

RésuméGodin confirme à André la réponse qui lui a été faite la veille. Sur l'affaire Seret : Godin explique à André qu'il n'a pas voulu créer un conflit entre Seret, Darras et lui, même si Darras avait contrevenu à ses instructions ; il accepte l'affaire, mais avec une réserve sur la commission de Darras. Sur un abonnement à faire avec la ville pour l'octroi. Sur une cheminée à souffleur. Il lui demande si les annuités des brevets ont été payées en France et en Belgique. Il l'avertit que Grebel va lui demander de solder des frais dus à l'affaire de Nancy. Sur la caisse de secours.

Mots-clés

Appareils de chauffage, Brevets d'invention, Distribution des produits, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin", Ressources naturelles, Transport de marchandises

Personnes citées

- Darras [monsieur]
- Grebel, Alphonse (vers 1819-)
- Seret [monsieur]

Lieux cités

- Belgique
- France
- Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 07/07/2023 Dernière modification le 18/09/2023

471 Nersailles 1 Febrier 1879 When Minsieur Central Je sous confissera la réhouse que wour a été faite hier. Nous arez du comprendre que M. Darkes in agant screet qu'il avoit fail l'apaire avec seret contrairement à mes instructions, se n'ac pas voule malgré cela créer de conflits mer cette affaire entre la maison teret, Mr. Daries et moi . J'accepte done avec la réserve que j'ai faite au miet de la commission de Darias. I we vois par d'inconvenients à jair un abourement avec la ville de moment qu'on accepte un abou noment in peu au dessous de le que pe pair annuellevnent, ear il faces bien terie compte que la municipalité qui à besoin à argent, mut parce moren me faire payer dans l'été